



Extrait du registre des délibérations  
**Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 19 février 2013  
Compte rendu affiché le : 26 février 2013  
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

**Présents:**

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P  
CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2) ,  
CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,  
SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM ,  
Lhopital J L, Piot M

**N° 400 : Demande de subvention pour la réalisation des diagnostics d'exploitation agricole**

Monsieur le Président expose que le SIMA Coise est opérateur du programme de reconduction des MAE T « réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires » sur le bassin de la Coise. A ce titre il est nécessaire préalablement à l'engagement des agriculteurs volontaires de faire réaliser un diagnostic d'exploitation qui est assuré sous maîtrise d'ouvrage du SIMA Coise.

Ces diagnostics peuvent prétendre à des aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du FEADER.

L'Agence de l'Eau LB finance les diagnostics à hauteur de 70% sur un coût plafond de 1500€ TTC  
Le FEADER finance les diagnostics à hauteur de 50% sans coût plafond mais sur un montant HT

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité demandent à Monsieur le Président d'engager les démarches pour solliciter les subventions citées ci-dessus sur une base de 38 diagnostics à un coût unitaire de 1 842 € TTC soit un montant de 69 996 € TTC.

Copie conforme au registre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130219-400-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013  
Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Fait à Saint Galmier

Le 19 février 2013

Le Président  
Jean Yves Charbonnier

